

Le dossier judiciaire de Carlos Ghosn se trouve alourdi par la découverte d'un anniversaire faramineux aux frais de Renault-Nissan



La justice japonaise, qui détient Carlos Ghosn depuis plusieurs mois, a découvert un ordinateur portant plusieurs informations compromettantes, parmi lesquelles la vidéo d'un anniversaire incroyable payé par l'Alliance.

Alors que Carlos Ghosn tente de se poser en victime du gouvernement japonais, qui comploterait contre lui et le détiendrait dans des conditions déplorables, l'exploitation d'un ordinateur stocké au Liban semble apporter de nouvelles informations à son dossier, et pas des plus positives pour lui. Sur cet ordinateur se trouvait d'abord la vidéo d'un anniversaire somptueux organisé au château de Versailles, dont les plus belles salles avaient été privatisées pour l'occasion. Entre les domestiques déguisés, le chef étoilé chargé du banquet et le feu d'artifice, l'anniversaire est revenu à 634 000€, payés par RNBV, qui dirige l'Alliance Renault-Nissan. De fait, Renault étant mécène du château de Versailles, son contrat de mécénat lui donne le droit de privatiser des salles à l'usage de l'entreprise. La fête organisée le 9 mars devait donc fêter les 15 ans de l'Alliance. Alibi remis en cause par la date, qui coïncide avec les 60 ans de Ghosn, et les invités, pour la plupart amis de Ghosn, parmi lesquels figuraient très peu de personnalités de Renault et Nissan. D'autre part, selon la justice japonaise, Carlos Ghosn aurait transféré, via plusieurs intermédiaires, des fonds à une entreprise, dirigée par son épouse, qui s'occupe exclusivement de l'achat et exploitation du yacht familial.